

UACN08 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L'UA d'expérience professionnelle de Licence fait l'objet d'un mémoire de Licence. Le mémoire doit être strictement conforme au modèle disponible le site BTP sur la page : <http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt/>

L'admission à l'Ei-Cnam valide par VES (jurisprudence) l'UA d'expérience professionnelle de Licence.

La demande de diplôme est dématérialisée sur le site D3.

Non valide depuis le 31-08-2021

Code : UACN08

Unité d'activité de type
expérience ou stage

18 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / 1